

Le député Dennis Bevington pose des questions au ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt, sur les crédits personnels destinés aux anciens élèves des pensionnats indiens.

le 30 octobre, 2014

Monsieur le Président, les personnes ayant séjourné dans un pensionnat autochtone qui sont admissibles au crédit personnel unique pour des programmes et des services éducatifs ont jusqu'à demain pour présenter une demande: pourtant seulement 10 000 anciens élèves sur les 80 000 qui y ont droit l'ont fait jusqu'à maintenant. C'est pour cette raison que des leaders comme le chef national des Dénés, Bill Erasmus, demandent au gouvernement de repousser la date limite.

Le ministre tiendra-t-il compte de cette demande? Travaillera-t-il avec les autres signataires de l'accord de règlement pour changer la date limite et, ainsi, aider plus de survivants à recevoir une compensation et obtenir leur part des montants faramineux que le gouvernement doit aux Premières Nations?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien)

Monsieur le Président, bien que des rappels aient été envoyés à près de 75 000 personnes admissibles et que nous ayons organisé une campagne d'information par courriel et sur les médias sociaux pour faire connaître ce crédit, oui, nous allons collaborer avec les signataires de l'accord de règlement pour repousser la date limite.